

BULLETIN DES ARMÉES

DE LA RÉPUBLIQUE

RÉSERVÉ À LA ZONE DES ARMÉES

B.D.I.C.

L'USURE DE L'ARMÉE ALLEMANDE

Il ressort de renseignements indiscutables que l'effort militaire de nos ennemis, qui a atteint son maximum, ne peut plus que décroître.

Les Allemands parlent volontiers de nos pertes. Ils sont plus discrets sur les leurs. Un coup d'œil derrière le mur qu'ils s'efforcent de dresser entre eux et le reste du monde explique les raisons de leur discré-
tion.

Ces raisons tiennent en deux mots : l'armée allemande qui se bat, depuis bientôt six mois, sur deux théâtres d'opérations, a subi, comme effectifs et cadres, des pertes formidables.

Qu'on en juge :

La plupart des régiments ont dû renouveler tout leur effectif. On peut citer, entre autres, le 13^e bavarois, qui, en août et septembre, c'est-à-dire en un mois et demi, a perdu 3,250 hommes; le 171^e qui, du courant d'août au commencement de novembre, a laissé 60 officiers et 2,560 hommes sur le terrain; le 99^e, où sont tombés pendant la même période plus de 3,000 hommes.

Pour les régiments de nouvelle formation, moins instruits et moins bien encadrés, la proportion des pertes est plus considérable encore : dans la seule bataille de l'Yser, le 205^e a eu 2,400 hommes hors de combat; le 235^e, 1,320; le 244^e : 2,150; le 247^e : 1,900; le 248^e : 1,800.

Au total, l'armée allemande a perdu, du 2 août au début de décembre, près de 2 millions d'hommes. Et depuis lors il y a eu les batailles de Pologne.

En admettant que 500,000 hommes ont pu, après guérison, rejoindre leurs corps, le déchet définitif peut être évalué à près de 1,500,000 hommes, soit près de 300,000 par mois.

Sans doute, l'Allemagne a des réserves énormes d'hommes. Mais ces réserves, déjà entamées, ne sont pas inépuisables.

Ici encore voyons les chiffres.

Même en incorporant ses classes les plus jeunes (de dix-sept à vingt ans) et tous les hommes de vingt à quarante ans, légalement dispensés du service en temps de paix, elle ne paraît pas pouvoir disposer actuellement de plus de 2 millions d'hommes. C'est tout juste suffisant pour entretenir les unités existantes à leur effectif de guerre pendant huit mois.

Allons plus loin et supposons que, malgré cela, l'Allemagne veuille créer encore des unités nouvelles; il est facile de montrer que cette création ne pourra se faire qu'au détriment des unités existantes.

En effet, à ces unités nouvelles il faudra des cadres. Où les prendra-t-on, alors que

les pertes en officiers de carrière ont, depuis le début de la guerre, gravement affaibli l'encadrement des unités existantes ?

D'après des témoignages indiscutables, la situation des cadres est la suivante :

Par régiment d'infanterie actif, l'effectif en officiers qui, en temps de paix, était en moyenne de 55, est tombé à la mobilisation à 36, en raison de la nécessité d'en passer une partie aux formations de réserve.

La création de 6 corps nouveaux au mois d'octobre a obligé de prélever encore sur cette dotation faible. Les pertes considérables subies jusqu'ici au cours de la campagne ont abaissé de telle façon les proportions d'officiers de profession dans les différents corps de troupes (une douzaine dans un régiment actif, 9 à 10 pour un régiment de réserve, 6 à 7 pour les régiments de nouvelle formation), que de nouveaux prélevements la rendront infime.

Que conclure de ce qui précède ? Ceci, qui ne peut être discuté :

Chaque heure qui passe augmente l'usure de l'armée allemande.

L'effort militaire allemand, considérable dès le commencement de la guerre, puisque la mise sur pied de près de soixante-dix corps d'armée triplait presque le nombre des formations du temps de paix, n'avait qu'un but.

Ce but, c'était d'écraser les forces adverses avant qu'elles pussent mettre en ligne des effectifs équivalents.

Or, ce but n'a pas été atteint. Et, de ce fait, la situation est profondément modifiée.

Il ne s'agit plus pour l'Allemagne d'écraser, mais de se défendre en rétablissant la balance du nombre, qui penche de plus en plus en faveur des alliés.

Mais plus elle formera maintenant d'unités nouvelles, plus elle affaiblira celles qui existent et diminuera la valeur générale de ses armées.

Plus aussi elle rapprochera le moment où elle sera à bout de ses ressources, privée de tout espoir de reprendre jamais la supériorité numérique.

En résumé, il ressort des chiffres eux-mêmes que l'effort militaire allemand a atteint son maximum et qu'il ne pourra plus que décroître.

C'est la grande vérité dont la France et ses alliés doivent se pénétrer en se rappelant que, suivant l'expression du président de la Chambre des députés, « la patience sera le génie de la guerre actuelle ».

La vie et la mort des prisonniers français en Allemagne

Le gouvernement allemand a prétendu à diverses reprises que les prisonniers français étaient très humainement traités et nourris comme les soldats allemands. Nous n'avons aucun moyen de vérifier la valeur qu'il faut attribuer à ces déclarations. Nous n'en accueillons qu'avec plus d'intérêt tous les renseignements que les neutres nous font parvenir à ce sujet.

Une lettre récemment écrite par un Suisse nous donne, sur le régime imposé à nos prisonniers, des indications très précises.

Elles sont malheureusement peu réconfortantes en ce qui concerne le sort de nos compatriotes. Mais la lecture en sera édifiante pour ceux qui se battent au front.

Lever à six heures du matin; distribution, au réveil, d'une eau noirâtre intitulée « café », et d'environ 250 grammes de pain noir; c'est la ration de pain de la journée.

Travail dès huit heures ou neuf heures, selon les camps d'internement, jusqu'à midi (travaux de voirie, déchargement et chargement aux gares). On voit des malheurs : amaigris, débilités, obligés de décharger des sacs de farine de 100 kilogr. Quand ils plient sous le fardeau, un coup de trique les simule. Des gardiens sont accompagnés de chiens-loups ou de chiens danois, et, soit à l'aller, soit au retour, les chiens sont envoyés contre les malheureux qui dépassent l'alignement ou qui traînent quelque peu la jambe.

Quand ce ne sont pas les chiens qui leur déchirent les mollets, c'est le coup de trique du gardien qui les rappelle à l'ordre.

À midi, après ce dur travail, comme repas, un peu de choux cuits à l'eau.

Après-midi, nouveau travail, nouvelles corvées, et le soir, comme souper, une soupe de farine à l'eau.

Avec un pareil régime, les hommes faits prisonniers, déjà fatigués, se débilitent, et la plupart deviennent tuberculeux; les blessés, dès qu'ils peuvent se tenir sur les jambes, sont envoyés dans les camps et soumis au même régime.

Les locaux ne sont pas chauffés; comme couchage, de la paille répandue sur un sol humide; cette paille est là depuis le mois d'août; aussi, est-elle toute menue maintenant et l'épaisseur en est-elle à peine de un centimètre. Chaque homme a une couverture. Pour la plupart, le repos, dans de telles conditions, est impossible.

Il y a une visite médicale le matin, fait surtout pour les maladies contagieuses comme le typhus; ceux qui sont gravement atteints de fièvre sont seuls exemplaires de corvées et de travaux. Les médecins repètent à chaque instant : « Ces Français, tous tuberculeux. »

L'administration allemande des camps

prend ainsi à l'avance ses précautions. Lorsque, à la paix, on apprendra les décès innombrables qui se sont produits parmi les prisonniers durant leur captivité, l'administration fera connaître que les Français étaient presque tous tuberculeux.

La pneumonie, la pleurésie, la congestion pulmonaire, en un mot toutes les maladies des voies respiratoires produites par le froid, font chaque jour de nouvelles victimes parmi les prisonniers.

Le citoyen suisse, auteur de la lettre, conclut par les lignes suivantes :

Pour les soldats actuellement sur le front, il vaut mieux qu'ils meurent les armes à la main, en faisant à l'ennemi le plus de mal possible, plutôt que de se constituer prisonniers.

En Allemagne, une existence horrible les attend et la mort consécutive aux privations et aux souffrances est réservée à un très grand nombre.

Très fréquemment, les mandats envoyés par les familles ne sont pas remis aux destinataires, même lorsqu'ils ont passé par le bureau de Genève ou celui de Berne. Ce sont les commandants des camps qui, sans doute, gardent l'argent.

Que les Français ne se fassent aucune illusion au sujet des promesses allemandes. Afin d'épargner aux prisonniers allemands des traitements analogues, les Allemands affirmeront que les prisonniers français sont traités correctement et ont la nourriture du soldat allemand. Ce sera faux, cyniquement faux.

Les lettres que les prisonniers envoient sont dictées par leurs gardiens, ou bien elles sont lues mélicieusement avant d'être mises à la poste. Toutes celles qui comportent des plaintes sont déchirées et leurs auteurs punis sévèrement. Il n'y a rien à espérer avec les Allemands, ils sont hypocrites, menteurs, tortionnaires, cruels.

Combien, ceux qui meurent ainsi sur la terre étrangère, doivent-ils regretter de n'être pas tombés, les armes à la main, face à l'ennemi, en lui faisant payer très cher leur vie!

AUX COLONIES

Le nouveau gouverneur de l'Indo-Chine.

M. Roume est né à Marseille en 1858. À sa sortie de l'école polytechnique il a préparé l'auditorat au conseil d'Etat et y fut reçu en 1883. Chef du cabinet du ministre des finances en 1885; auditeur de 1^{re} classe au conseil d'Etat en 1887, il fut chargé de missions aux Etats-Unis en 1891 et nommé maître des requêtes au conseil d'Etat en 1892.

Directeur du commerce extérieur au ministère du commerce M. Roume remplit ensuite un certain nombre de missions en Angleterre, en Belgique et en Hollande et fut nommé directeur au ministère des colonies en 1895 et chargé, en cette qualité des affaires d'Asie et du service du conseil d'Etat.

En 1902, le Gouvernement lui confia le gouvernement général de l'Afrique occidentale française, et jusqu'en 1907 il s'acquitte de ces fonctions avec une parfaite maîtrise. Administrateur éminent, il s'affirma « grand gouverneur » et l'œuvre remarquable qu'il accomplit en Afrique, il l'accompagna en Indo-Chine. Au reste, M. Roume est fort bien préparé à sa nouvelle tâche : ancien directeur des services de l'Asie au ministère des colonies chargé d'une importante mission dans notre empire indo-chinois en 1898, il possède sur toutes les questions spéciales à l'Indo-Chine une compétence indiscutable.

M. Roume grand officier de la Légion d'honneur, avait pris sa retraite en 1903 pour raisons de santé. Alors que d'importants intérêts pouvaient le retenir à Paris où il possédait une situation considérable, il n'hésite pas à répondre à l'appel du Gouvernement et à faire preuve ainsi d'un patriotique dévouement au pays.

Faits de guerre

DU 27 AU 29 JANVIER

Nos adversaires avaient annoncé un gros effort pour le 27 janvier, anniversaire de Guillaume II. Cet effort s'est produit ; il n'a pas tourné à leur avantage. En effet, pendant les trois journées des 25, 26 et 27, le nombre des morts trouvés sur le terrain à l'est d'Ypres, à la Bassée, à Craonne, en Argonne, en Woëvre, dans les Vosges, donne lieu de penser que les pertes de l'ennemi doivent être supérieures à 20,000 hommes.

Dans la nuit du 27 au 28, l'ennemi n'a prononcé aucune attaque d'infanterie. Sur la rive droite de la Vesle inférieure, les combats entre éléments d'avant-garde ont continué.

Sur la rive gauche, les Allemands ont dirigé des attaques, qui toutes ont été repoussées. Dans la région de Nieuport, notre infanterie a pris pied dans la Grande-Dune. D'après les déclarations des prisonniers, la brigade qui a attaqué le 25 nos tranchées à l'est d'Ypres, a perdu dans cette affaire l'effectif d'un bataillon et demi.

Près de la Bassée, à Givenchy et Guinchy, les Allemands ont subi le 26 un gros échec ; leurs pertes représentent certainement l'effectif de deux bataillons au moins. Au sud de la Lys, l'artillerie anglaise a battu les routes et points de rassemblement des troupes allemandes.

Dans les secteurs d'Arras, d'Albert, de Roye et de Noyon, l'infanterie ennemie a tenté, sur divers points, de sortir de ses tranchées pour attaquer ; elle a été partout repoussée par un feu intense.

Dans la région de Tracy-le-Val, l'ennemi a tenté un coup de main dans le bois de Saint-Mard ; il a fait exploser des mines qui ont bouleversé nos tranchées sur un front de 50 mètres, mais il n'a pu s'y installer en raison des tirs de barrage exécutés par notre artillerie. Les tranchées reconquises ont été remises en état.

Les combats des 25 et 26 à l'ouest de Craonne ont été caractérisés par un bombardement prolongé et intense suivi d'une attaque d'infanterie sur le front Heubert-Bébis-bois Foulon ; cette attaque a été repoussée partout avec de grosses pertes, sauf à la Creute. Deux de nos compagnies, formant sur ce point la garnison de nos tranchées, se sont trouvées emmuniées dans une ancienne carrière par un éboulement provoqué par la chute de gros projectiles. L'ennemi a également tenté un coup de main dans le bois de Saint-Mard ; il a fait exploser des mines qui ont bouleversé nos tranchées sur un front de 50 mètres, mais il n'a pu s'y installer en raison des tirs de barrage exécutés par notre artillerie. Les tranchées reconquises ont été remises en état.

Les résultats de la grande bataille de Rudnik, et des diverses rencontres qui suivirent, se résument ainsi : La cavalerie austro-hongroise a laissé sur les champs de bataille 4,000 morts et autant de blessés. Le chiffre des prisonniers (officiers et soldats) s'est élevé à 6,000. Le butin comprenait, en outre, d'une quantité énorme de munitions d'infanterie et d'artillerie, 4000 p. aux, 200 canons, 30 à fûts, 50 caissons, 90 mitrailleuses, 60,000 fusils, 2,000 chevaux, et 1,000 bœufs.

À la suite de cette victoire, l'armée serbe s'est fortifiée sur la rive droite de la Save et du Danube, en même temps, qu'elle occupait Vichograd, en Bosnie.

L'armée serbe est aujourd'hui prête à reprendre la lutte. Les dures épreuves qu'elle a eu à supporter n'ont point altéré son admirable moral, encore exalté par la présence du roi et de ses deux fils, qui dans plusieurs combats se trouvaient mêlés aux soldats, dans les tranchées. C'est à la tête de ses vaillantes troupes que le glorieux monarque a fait son entrée à Belgrade.

L'empereur de Russie a conféré au roi Pierre l'ordre de Saint-André de 1^{re} classe (avec épée), dont l'empereur Alexandre I^r a été jusqu'ici le seul bénéficiaire. Le prince héritier a reçu l'ordre de Saint-Georges de 1^{re} classe et le prince Georges la 3^e classe du même ordre.

du terrain dans la région de Burnhaupt et d'Ammerzwiller, où, malgré un violent bombardement, nos troupes se sont maintenues sur le terrain conquis et s'y sont organisées. L'attaque d'un bataillon allemand près de Cernay a été repoussée.

RUSSIE

Officiel. — Le 25 janvier, à dix heures, le Zeppelin n° 19 a lancé plusieurs bombes sur Libau. Il se disposait ensuite à s'enfuir, quand il fut touché et gravement endommagé par le tir de notre artillerie. Incapable de continuer son vol, il tomba dans la mer. Nos bateaux fondirent au succès sur lui et le canonnèrent. L'équipage, composé du capitaine, de trois officiers et de plusieurs marins, se rendit. Quant au dirigeant, il fut à court.

Dans les secteurs de Nieuport et d'Ypres, combats d'artillerie. Un avion allemand a été abattu dans les lignes de l'armée belge.

Dans la région de Nieuport, notre infanterie a pris pied dans la Grande-Dune. D'après les déclarations des prisonniers, la brigade qui a attaqué le 25 nos tranchées à l'est d'Ypres, a perdu dans cette affaire l'effectif d'un bataillon et demi.

Près de la Bassée, à Givenchy et Guinchy, les Allemands ont subi le 26 un gros échec ; leurs pertes représentent certainement l'effectif de deux bataillons au moins. Au sud de la Lys, l'artillerie anglaise a battu les routes et points de rassemblement des troupes allemandes.

Dans les secteurs d'Arras, d'Albert, de Roye et de Noyon, l'infanterie ennemie a tenté, sur divers points, de sortir de ses tranchées pour attaquer ; elle a été partout repoussée par un feu intense.

Dans la région de Tracy-le-Val, l'ennemi a tenté un coup de main dans le bois de Saint-Mard ; il a fait exploser des mines qui ont bouleversé nos tranchées sur un front de 50 mètres, mais il n'a pu s'y installer en raison des tirs de barrage exécutés par notre artillerie. Les tranchées reconquises ont été remises en état.

Les résultats de la grande bataille de Rudnik, et des diverses rencontres qui suivirent, se résument ainsi : La cavalerie austro-hongroise a laissé sur les champs de bataille 4,000 morts et autant de blessés. Le chiffre des prisonniers (officiers et soldats) s'est élevé à 6,000. Le butin comprenait, en outre, d'une quantité énorme de munitions d'infanterie et d'artillerie, 4000 p. aux, 200 canons, 30 à fûts, 50 caissons, 90 mitrailleuses, 60,000 fusils, 2,000 chevaux, et 1,000 bœufs.

À la suite de cette victoire, l'armée serbe s'est fortifiée sur la rive droite de la Save et du Danube, en même temps, qu'elle occupait Vichograd, en Bosnie.

L'armée serbe est aujourd'hui prête à reprendre la lutte. Les dures épreuves qu'elle a eu à supporter n'ont point altéré son admirable moral, encore exalté par la présence du roi et de ses deux fils, qui dans plusieurs combats se trouvaient mêlés aux soldats, dans les tranchées. C'est à la tête de ses vaillantes troupes que le glorieux monarque a fait son entrée à Belgrade.

L'empereur de Russie a conféré au roi Pierre l'ordre de Saint-André de 1^{re} classe (avec épée), dont l'empereur Alexandre I^r a été jusqu'ici le seul bénéficiaire. Le prince héritier a reçu l'ordre de Saint-Georges de 1^{re} classe et le prince Georges la 3^e classe du même ordre.

MONTENEGRO

Officiel. — Une colonne autrichienne, sous la protection d'un feu violent de l'artillerie des forts de Cattaro et des navires de guerre, a attaqué les troupes monténégrines pour les déloger de leurs positions. Après un combat acharné, les Autrichiens ont été repoussés avec de grandes pertes.

Ce numéro du « Bulletin des Armées » est accompagné d'un Supplément entièrement consacré au Tableau d'honneur.

On trouvera, en 6^e page, la suite du Rapport de la commission d'enquête chargée de constater les crimes commis par l'armée allemande.

ÉCHOS DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

La mort de Paul Déroulède
(30 janvier 1914)

Depuis onze mois, Déroulède a engagé avec son corps, la médecine, les médecins, sa sœur même, une véritable bataille. Jamais on n'a vu malade plus difficile à soigner.

Même dans les crises les plus aiguës, étouffant, courbant sur son lit, après des jours et des nuits passés sans fermer les yeux, il refuse toutes les drogues qui pourraient le calmer, mais risquerait de troubler la clarté de son esprit et d'énerver sa volonté. Le souci qui l'obsède, ce n'est pas de mourir, ce n'est pas de guérir, c'est de rester jusqu'au bout un être d'énergie, capable de pensée et de résolution.

Il ne se fait pas d'illusion, il souffre, il sait qu'il est perdu. Il ne respire plus que courbé sur son lit, tenant d'une main près de son nez un flacon rempli de sels, et de l'autre le long tuyau d'un ballon d'oxygène où il va chercher un peu d'air.

— Ami, me dit-il à sa manière ancienne et expressive, en me montrant alternativement sa belle tête ravagée et ses jambes couvertes d'un plaid : ça plein de sang, et ça plein d'eau...

Ceci dit, il n'accepte plus de s'arrêter à ces misères. Et sur un mot tombé dans notre cause, le voilà qui rejette le ballon, le flacon, les sels, l'oxygène, pour me raconter avec un feu, une jeunesse admirables, ce fameux meeting de la salle Chayne où seul avec Marcel Habert il plongeait dans une foule qui voulait l'écharper. Quelle verve, quelle passion, quelle ardeur !

Quand Déroulède parle, le vieil homme s'efface : c'est un homme de vingt ans, un jeune officier de chasseurs qui ressuscite à mes yeux.

De telles exaltations le tuent, de pareilles visites l'épuisent. Il ne faudrait pas qu'il les reçoive, ces amis tels que moi, trop disposés à remonter avec lui dans sa jeunesse, à laisser emporter par ses imaginations, à oublier comme lui qu'il se meurt pour se brûler à sa flamme. Je voudrais ne plus revenir.

— Allons, allons ! me dit-il. Les visites de mes amis m'enlèvent de l'électricité, c'est possible ; mais elles m'en apportent aussi.

Son lit lui fait horreur ; sa chambre l'humifie. Il est devant la maladie comme un soldat dans une place assiégée, qui refuse de se rendre et fait des sorties désespérées, non pas certes dans l'espoir de vaincre, mais pour tomber les armes à la main.

Le mot qu'il dit à son médecin le jour de Champigny : « Si j'ai la chance d'avoir une syncope, pas de gilet déboutonné, pas de traction sur la langue, f... moi la paix éternelle ! » c'est un mot magnifique qui fait songer à celui de Turenne : « Tu trembles, carcasse ! tu tremblerais plus encore si tu savais où je te mène ! »

Cependant il ne cessait de télégraphier à Nice pour presser son architecte de hâter quelques travaux qu'on faisait dans sa villa. Le dimanche qui suivit son arrivée, il se fit conduire à l'église du Port, dans le vieux Nice, pour assister à la bénédiction d'une statue de saint Paul — œuvre de son ami, le sculpteur Lucien Pallez — qu'il offrait en ex-voto pour remercier le ciel de son heureux voyage. Près de lui, le clairon à la main, une société de gymnastes niçois attendait, pour sonner aux champs, le moment de l'élévation. Sa sœur, qui savait que tout bruit lui était insupportable, voulut prier les clairons de se taire. Mais Déroulède intervint vivement :

— Non, non, dit-il. Allez, mes amis ! la

bourse, pour y mettre les 2,500,000 marks dont les villes impériales l'ont enrichi le mois dernier.

En apprenant l'honneur inattendu qui leur échoit, les marsupiaux de la Nouvelle-Guinée ont, paraît-il, témoigné un extrême mécontentement.

Bonnets de police. — Nos élégantes parisiennes n'ont pas lancé de nouvelles modes cet hiver. Elles ont estimé, fort justement — en opposition avec les Viennaises — que cette année n'est pas celle de la toilette. Elles ont conservé ou « rafraîchi » — la saison y prête ! — leurs costumes de l'hiver dernier et se sont habillées à adopter une coiffure de circonstance : le bonnet de police. Elles portent un amour de petit bonnet de police en velours noir, largement soutaché d'or (quand on prend du galon...) et crânement incliné sur la tempe. A la pointe, devant, se balance un gland, également en or, qui fait le fier... sans doute parce qu'il est sur le front.

Une gaifle. — Le prince de Bülow, du temps qu'il était chancelier de l'empire d'Allemagne, déclara un jour, du haut de la tribune, que l'Italie pouvait bien se permettre un petit tour de valise avec la France. Malgré cela, le prince avait été envoyé récemment à Rome, pour empêcher la danse ! Mais il ne sembla pas avoir brillamment réussi dans sa mission, et l'on n'aura pas besoin de dépouiller tous les lumières du pays latin pour lui trisser des couronnes.

Les temps sont changés. — A Boulogne, en face de la mer, s'élève une colonne qui rappelle l'établissement du camp où, en 1805, Napoléon I^r avait réuni de nombreuses troupes pour son expédition en Angleterre. Et non loin de là, on montre l'emplacement où s'était tenu l'empereur, en personne, pour passer la revue de cette armée, qui d'ailleurs, resta sur le continent.

Or, aujourd'hui, cette même place est occupée par le campement de nos braves alliés les Anglais, qui s'étend sur une grande étendue. Quelques-uns d'entre eux — en attendant le départ pour la ligne de feu — font griller leur bacon et leurs toasts et fument leurs pipes d'*old judge* ou de *navy cut* dans ce coin historique, où se dressait la tente impériale. Il n'est plus question de « descendre » en Angleterre, mais de « descendre des Boches. Les Anglais s'y entendent à merveille : ils en ont descendu d'un coup de 700 à 800, en coulant le *Blücher* !

Le *Blücher* encore un souvenir de l'épopée napoléonienne !

Le point de vue alimentaire. — Un de nos compatriotes, établi depuis longtemps au Congo, écrit à un de ses parents de France et lui raconte qu'un soir, à l'ombre de sa cabane, il s'est mis à cause de la guerre actuelle avec quelques braves nègres de ses amis, d'une intelligence assez ouverte. Ces indigènes, en apprenant quelle nombreuse armée nous combattions et que nous tuions beaucoup d'Allemands, témoignèrent une prodigieuse envie d'être mêlés aux opérations : l'eau leur venait dans la bouche, positivement. « O heureux Français, s'écriaient-ils, qui ont tant d'ennemis à manger ! »

musique militaire n'a jamais fait de mal à personne.

Il ne put assister à la fin de la cérémonie. On dut le ramener à sa villa en grande hâte, presque évanoui. Ses jambes le faisaient terriblement souffrir. La gangrène s'y était mise. Le médecin déclara que désormais tout espoir était perdu.

Alors, dans les nuits de souffrance, pour s'aider à passer les heures interminables, il récitait indéfiniment des vers, car sa mémoire en était pleine. Un soir que sa sœur le veillait, il se mit à réciter à mi-voix :

J'ai perdu ma force et ma vie,
Et mes amis, et ma gâté;
J'ai perdu jusqu'à la fierté
Qui faisait croire à mon génie...

— Tais-toi! tais-toi! lui dit sa sœur. Tu me donnes envie de pleurer.

Et lui, comme pour s'excuser et ne pas prendre à son compte l'amertume de ces vers désespérés :

— Ils sont de Musset, dit-il...

Dans la nuit du 29 au 30 janvier, vers minuit, ses souffrances devinrent intolérables. Le docteur Michel Doelitz accourt. Le malade avait perdu la conscience. Après deux heures d'évanouissement, des piqûres d'huile camphrée le firent revenir à lui. Il ouvrit les yeux, vit sa sœur, ses amis, Mme Chevé, Faliez, Rolland et tous ses domestiques, en pleurs autour de lui.

Il me semble, dit-il, que je viens d'avoir une crise.

Toute la science de la médecine — de cette médecine dans laquelle il n'avait jamais cru — n'aboutit qu'à lui faire entrevoir, dans un éclair de lucidité, que c'en était fait de lui et qu'il allait mourir.

Presque aussitôt le voile se reformait devant lui.

— Ah! je n'y vois plus, fit-il.

Sa sœur se jeta sur lui, l'entoura de ses bras pour le retenir à la vie.

— Paul, m'entends-tu? lui cria-t-elle.

Il reconnaît sa voix, se souleva légèrement et avança les lèvres comme pour l'embrasser. Mais sa tête retomba aussitôt sur l'oreiller. Il avait cessé de vivre.

JÉRÔME ET JEAN THARAUD.

Manifestations alsaciennes

Les tribunaux de guerre de Strasbourg, Sarrelouis et Neuf-Brisach ont siégé durant plusieurs jours, pour juger les « offenses » nombreuses de la population civile de l'Alsace. Il s'agit surtout de « cris de révolte » et de « manifestations d'antipathie contre les Allemands ». Entre autres exemples :

Un ouvrier a été condamné à six mois de prison pour avoir crié : « Vive la France! » dans la rue, à Strasbourg.

Un soldat, nommé Gross, de Strasbourg, s'est vu octroyer un mois pour avoir parlé « sans fondement d'un succès français dans les Argonne ».

A Strasbourg encore, une femme de soixante ans a été condamnée à quinze jours de prison pour avoir invectivé contre des Allemands au marché.

Quarante personnes ont été condamnées en une séance; plusieurs à trois jours de prison, pour avoir nourri des pigeons. Le boucher Mallrich a chanté dans une auberge : « Glorieusement nous voulons battre l'Allemagne » : trois mois de prison.

Le journalier Schmitt a traité les Allemands de « Prussiens puants » (Stinkpreusse) et de « Souabes puants » (Stinkschwobe) : neuf mois de prison.

A Thionville, le tribunal a condamné trois hommes à neuf mois de prison chacun pour avoir manifesté leurs sympathies à l'égard des Français. Et l'ouvrier Kletter, de Voel-

kingen, est condamné à une année de prison pour avoir chanté des chansons françaises dans un restaurant.

La liste de ces condamnations s'allonge chaque jour.

LE PAIN K K... ET LE RESTE

La crise des denrées alimentaires s'accroît rapidement chez nos ennemis : par décision du Conseil Fédéral, tous les approvisionnements de blé, de seigle ou d'orge, ainsi que tous les stocks de farine de ces céréales, qui se trouvent en Allemagne, seront mis sous séquestre à partir du 1^{er} février. La vente des farines est interdite depuis mardi dernier.

Les particuliers seront obligés de déclarer leurs approvisionnements en attendant qu'on les exproprie. Ils ne pourront posséder que 100 kilogr. au plus pour les semences et les ouvriers employés aux exploitations agricoles. Toute fausse déclaration est passible de six mois de prison et de 1,500 marks d'amende.

Ce sont les associations communales qui détiendront les grains et qui les répartiront au fur et à mesure des besoins.

La circulaire du ministère d'Etat prussien qui accompagne la notification de la saisie des grains et farines, indique que cette mesure s'impose par la nécessité de pourvoir à l'alimentation nationale jusqu'à la prochaine récolte. « La situation mérite une attention sérieuse », disent toutes les autorités. Le bourgmestre de Dusseldorf a laissé entendre que l'Allemagne ne possédait que les trois cinquièmes du blé qui lui sera nécessaire. Le « Comité de guerre des consommateurs allemands » n'est pas demeuré étranger, du reste, aux nouvelles décisions, dont la première conséquence est que les céréales seront, désormais, considérées comme contrebande de guerre et que toutes les cargaisons de grains à destination de l'Allemagne devront être saisies.

Le rationnement est proche, en outre. La Gazette de Francfort écrit : « L'administration du monopole sera désormais en mesure de régler, avec une efficacité absolue, jusqu'à la quantité que les habitants consomment pour se nourrir. »

D'ailleurs, il ne s'agit pas que des céréales. Le Conseil Fédéral a aussi pris des dispositions pour la viande, en prescrivant aux villes de 5,000 habitants ou plus, de faire des provisions de viande et de veiller à leur consommation. (La ville de Potsdam, pour sa part, vient d'acquérir 100,000 kilogr. de porc et de bœuf.)

Désormais, nos ennemis, qui ne peuvent plus manger de pâtisserie à leur gré, seront militairement invités à se rattraper sur les conserves!

Tout cela est caractéristique, mais l'un des signes les plus graves et les plus curieux de la disette en Allemagne, c'est l'adoption d'un nouveau pain de guerre ; les Boches n'ont pas craint d'appeler ce pain K K, bien que le mot figuré par ces deux lettres ait sa place consacrée dans leur dictionnaire comme dans le nôtre... et qu'il n'ouvre pas l'appétit!

Les Allemands avaient déjà inventé — voici quelques semaines — le pain K (Kriegsbrot), un pain de seigle composé de 10 p. 100 de farine de pommes de terre, d'orge, d'avoine et de riz. Le pain K K contiendra 20 p. 100 de ces produits. Le pain K n'avait eu aucun succès. Le pain K K ne paraît pas destiné à un sort plus brillant, étant donné surtout qu'il ne coûte pas moins cher, et que son aîné, le pain K, subsistera, tout à côté de lui, sur les rayons des boulangers. Alors, pour qui ce K K?

Sans doute pour les pangermanistes forces, les *hurrah-patrioten*, qui l'avaleraient de bon cœur en se disant que KK peut signifier, après tout, *Kaiserlich Königlich*!

Tout de même, manger de ça! Qui pensait, outre-Rhin, qu'on en serait réduit à cette extrémité?

Récemment, il s'est passé dans un hôpital de Strasbourg, une petite scène qui nous a été racontée par un des assistants. Un blessé allemand s'était mis dans la tête d'apprendre à son voisin, un blessé français, les principaux faits de la guerre. Il lui disait, d'un ton qui ne souffrait pas de réplique : *Wir haben Maubeuge genommen, und Toul, und Belfort, und Verdun.* (Nous avons pris Maubeuge, Belfort, Toul et Verdun).

— Et m... alors! lui lança le poilu, pour toute réponse.

— *Ia, das haben wir auch!* (Oui, cela nous l'avons aussi), répondit le Boche avec timidité, dans son accès de gloutonnerie patriotique.

Il bien, ce que les journaux allemands nous apprennent du KK, semble lui donner raison, a ce Schwob!

AU PARLEMENT

Les deux Chambres ont siégé jeudi 23 et vendredi 24 janvier.

LA SITUATION FINANCIÈRE

A LA CHAMBRE. — La discussion du projet de loi autorisant l'émission, au mieux des intérêts du Trésor, d'obligations à court terme, exemptes d'impôt et dont l'échéance ne pourra dépasser 1925, a donné lieu à un court débat. Le ministre des finances, M. Ribot, a fait de la situation financière de la France un bref exposé, qui a provoqué l'approbation générale.

Nous avons confiance, a-t-il dit, dans les ressources de ce pays et dans sa volonté de soutenir la lutte jusqu'au bout. Je vois avec calme la situation telle qu'elle est. Nous avons de très lourdes charges à supporter; mais nous sommes sûrs d'aller jusqu'au bout au point de vue financier comme au point de vue militaire.

Le ministre rappelle le succès obtenu par les bons de la Défense nationale, dont près de 3 milliards sont déjà souscrits. Il constate avec satisfaction qu'après six mois de guerre, il n'a été pris que 3,90 millions dans les ressources presque illimitées que la Banque de France met à la disposition de l'Etat. Il faut s'adresser au pays lui-même, dont le sentiment patriotique est prêt à répondre à tous les appels et qui se dispose à souscrire les nouvelles obligations du Trésor.

Notre tâche est difficile, a conclu M. Ribot, mais elle ne nous inquiète pas. Nous la poursuivrons avec confiance, avec énergie, avec détermination. Et la France entière sera de cœur. J'en suis sûr, comme le Parlement, avec le Gouvernement, pour l'aider et lui donner la force dont il a besoin.

Après ces déclarations, le projet de loi a été voté à l'unanimité, ainsi que celui élévant à 3 milliards et demi le maximum d'émission des bons de la Défense nationale.

LES RETRAITS DE NATURALISATION

A la demande de M. Briand, garde des sceaux,

la Chambre, après avoir discuté divers amendements, a adopté le texte d'un projet qui permet d'atteindre par le retrait de la nationalité française qui leur a été accordée, les naturalisés qui n'auront pas rempli leurs obligations de Français, qui ont prêté aide à une nation ennemie de la France ou qui servent contre l'armée française. Le retrait de la naturalisation permettra d'atteindre les biens, autre que la personne se trouve sous le coup de la loi pénale.

LA HAUTE COUR

AU SÉNAT. — Après avoir entendu l'éloge funèbre de M. Loize, sénateur du Nord, ancien préfet de police, ancien ambassadeur, le Sénat a procédé, comme chaque année, à l'élection des membres, titulaires et suppléants, de la commission d'instruction de la haute Cour.

Le Sénat vote ensuite les projets relatifs à l'émission d'obligations du Trésor.

Le quartier général du kaiser

LES CROQUIS DE L'ILLUSTRATION

par HENRIOT.



— Tas le nez gelé?... ça n'a pas d'importance... tu ne marches pas avec...

— Mais si, des fois, quand on avance en rampant...



— Remarquez-vous? Plus un apache à Paris... — Parbleu on les a tous enrôlés... — Où ça?

— Dans l'armée allemande!

Le « Train des Soldats »

— Bien l'bonjour, Monsieur l'chef de gare. Est-il passé l'train des soldats?

— Non! Il n'pass' point sans crier gare: Espère un peu; il n'tard'ra pas.

— Ouf! Tant mieux! vrai j'en suis toute aise: J'tremblais d'être en r'tard à c'couc-ci!

— Mais, pourquoi donc, ma pauv' Gervaise, Viens-tu, quatr' fois par jour, ici? C'est-il donc, dis, ma ptit' drôle, Que tu cherch's à voir un parent?

— Non; vous l'savez: j'suis orpheline... Ni pèr', ni frèr'! — C'est différent!

Donc, c'est un amoureux qu'u' gueutes? Ne rougis point, va! Ya pas d'quoi:

T'as beau n'êtr' qu'un' gardes ed'bêtes T'es gente ainsi qu'là fil' d'un roi!

— Oh! les homm's ne m'argarent guère: J'suis si pauv' que j'compt' point pour eux... Mais n'empêch' que, depuis la guerre, Ils sont, tertous, mes amoureux:

Oui, tous ceux-là qui, pour la France, S'en vont combattr', là-haut, châqu' jour, J'les aim'... que c'en est un' souffrance!

Mais, comment leur prouver c't'amour? Nos dam's et nos d'moiselles — des riches — (En ont ell's de la chanc', cell's là!) Peuv'ent leur offrir de plein's bourgeois De fruits, de gâteaux, d'chocolat...

Mais, moi, d'l'autr' côté d-la barrière, Quoi fair'?... Ben, v'là: j'les r'gard' passer Et, n'ayant qu'ça dans ma misère, J'leur envoie, à chaque, un baiser!

THÉODORE BOTREL.

Les correspondances doivent être adressées : « Cabinet du ministre de la guerre, Bulletin des armées, Paris ». Les manuscrits ne sont pas rendus.

BLOC-NOTES

— L'aviateur français Poiret, au service de l'armée russe, est proposé pour la 1^{re} classe de l'ordre de Saint-Georges. Reconnaissances périlleuses sur les lignes allemandes.

— Une nouvelle route est ouverte entre la Russie et la Suède. Toute la poste de l'Europe et de l'Amérique pour la Russie passe par la nouvelle voie.

— Le prix des vivres augmente en Autriche; on signale que dans le Trentin le kilogr. de haricots coûte 2 fr. 20.

— Le concours d'admission à l'école centrale des arts et manufactures pour 1915 est ajourné.

Pour les écoles d'arts et métiers, le concours est supprimé pour cette année, mais la limite d'âge est prorogée d'une année.

— La compagnie d'Orléans accorde des cartes hebdomadaires aux ouvriers chômeurs habitant la banlieue qui viennent chercher du travail à Paris.

— Le choléra sévit en Hongrie. On enregistre 150 à 200 décès par jour.

— La publication enfantine *Mon Journal* fonde un comité, sous la présidence d'honneur de la petite princesse Marie José de Belgique, pour ériger un monument aux enfants (des alliés) héros de la guerre actuelle.

— Un journal norvégien, le *Social Demokraten*, de Christiania, écrit : « L'Allemagne, par sa conduite envers la Belgique et par sa façon de mener la guerre, s'est chargée elle-même de susciter chez nous des sentiments tout autres que la sympathie. »

— Tous les neutres doivent quitter le territoire alsacien, mais ils ne pourront rentrer chez eux qu'après un séjour d'une quinzaine de l'autre côté du Rhin.

— A Laybach, à Agram, à Trieste, la foule a arraché les ordres de mobilisation. De graves émeutes étaient également en Transylvanie.

— Le général Chanoiné, ancien ministre de la guerre, vient de mourir.

— Il s'est formé une Union suisse des hôtels, pensions, sanatoria et familles privées pour recevoir des convalescents des pays belligérants.

— Le roi d'Italie a mis à la disposition du gouvernement le palais royal de Caserte pour loger les survivants du tremblement de terre.

— Les viticulteurs du Gers ont envoyé au front plus de 6,000 hectolitres de vin.

— La reine d'Espagne, remise de son accès de fièvre scarlatine, est entrée en convalescence.

— Le major du 22^e rég. de hussards (régiment hongrois), s'adressant aux recrues, leur a tenu le langage suivant :

« Lorsque vous aurez pénétré en Russie, n'accordez ni quartier ni merci aux vieillards, aux femmes et aux enfants. »

— Le clergé belge a été informé par les autorités allemandes qu'il recevrait désormais son traitement du gouvernement allemand.

— Non contentes de faire enrôler leurs maris et leurs fils, les vaillantes Eossaises demandent à prendre du service elles-mêmes.

— Les Russes

LES CRIMES DE L'ARMÉE ALLEMANDE

Rapport de la commission d'enquête « chargée de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens » (1).

MEURTHE-ET-MOSELLE (Fin).

La commune de Drouville, occupée deux fois, a été fortement pillée. Le 5 septembre, l'envahisseur y a brûlé trente-cinq maisons à l'aide de torches et sans doute aussi avec du pétrole, car il a abandonné sur les lieux un bidon qui en contenait 25 ou 30 litres.

A Courbesœux, il y eut également, le 5 septembre, incendie et pillage. Dix-neuf maisons ont été brûlées. Le sieur Alix, qui s'efforçait d'éteindre le feu allumé chez lui, dans un amas de luzeux, essaya plusieurs coups de fusil et fut obligé de se sauver.

Enfin, le 29 août, à Erbéviller, un capitaine saxo trouva un moyen très pratique de se procurer de l'argent. Ayant fait rassembler tous les hommes du village, il tenta vainement d'abord, en les menaçant de les faire fusiller, d'obtenir de quelqu'un d'entre eux la déclaration qu'on avait tiré sur ses sentinelles, bien qu'il soit parfaitement que le fait n'était pas exact; puis il les enferma dans une grange. Dans la soirée, il fit venir la femme du sieur Jacques, ancien instituteur, l'un des prisonniers, et lui dit: « Je ne suis pas certain que ce soient ces hommes qui aient tiré. Ils seront libres demain matin, si vous pouvez me verser 1,000 fr. dans quelques instants ». Mme Jacques donna la somme. Sur sa demande, il lui en fut délivré un reçu, et les otages mis en liberté.

Le récépissé rédigé par l'officier est ainsi conçu: « Erbéviller, 23 août 1914. Quittance. Pour pénitence d'être suspect d'avoir tiré sur des sentinelles allemandes, dans la nuit du 22-23 août, j'ai reçu de la commune Erbéviller 1,000 fr. Baron (illusible) haupt. reit. régim. »

Dans une commune du département de Meurthe-et-Moselle, deux religieuses ont été pendant plusieurs heures exposées sans défense à la lubricité d'un soldat qui, en les terrorisant, les a obligées à se dévêtir, et, après avoir contraint la plus âgée à lui enlever ses bottes, est arrivé sur la plus jeune à des pratiques obscènes. Les engagements que nous avons pris ne nous permettent pas de faire connaître les noms des victimes de cette scène abominable, ni celui du village dans lequel elle a eu lieu, mais les faits nous ont été révélés sous la foi du serment, par des témoins dignes de la plus entière confiance, et nous prenons la responsabilité d'en garantir l'exactitude.

Pendant nos séjours à Nancy et à Lunéville, nous avons eu l'occasion de recevoir plusieurs témoignages relatifs à des crimes commis par les Allemands dans des localités que leurs troupes occupaient encore, et que la plupart des habitants avaient dû évacuer. Les plus cruels de ces faits ont eu pour théâtre le village d'Emberménil. A la fin d'octobre ou au commencement de novembre, une patrouille ennemie ayant rencontré dans les environs de cette commune une jeune femme, Mme Masson, dont l'état de grossesse était très apparent, l'interrogea sur le point de savoir si l'ennemi avait pas de soldats français à Emberménil. Elle répondit qu'elle l'ignorait, ce qui était vrai. Les Allemands étaient alors entrés dans le village et furent reçus à coups de fusil par les nôtres. Le 5 novembre, un détachement du 4^e régiment bavarois arriva et rassembla tous les habitants devant l'église, puis un officier demanda quelle était la personne qui avait trahi. Soupeonnant qu'il pouvait s'agir de la rencontre qu'elle avait faite quelques jours auparavant et se rendant compte du danger que courraient ses compagnies, Mme Masson, très courageusement, s'avance, répète ce qu'elle avait dit, et affirma qu'en le disant elle avait été de bonne foi. Immédiatement saisie, elle fut contrainte de s'asseoir sur un banc, à côté du jeune Dime, âgé de vingt-quatre ans, qui avait été pris au hasard comme seconde victime. Toute la population demanda grâce pour les infirmes, mais les Allemands furent inflexibles. « Un homme et une femme, dirent-ils, doivent être fusillés. Tel est l'ordre du colonel. Que voulez-vous? C'est la guerre. » Huit soldats, placés sur deux rangs, firent alors feu à trois reprises sur les

petite fille de quatre ans, appartenant à une famille de réfugiés, originaire de Verdun, fut légèrement blessée au cou.

Le lendemain, la commune de Ravelin fut pillée, et les objets volés furent emportés dans une voiture. Le nommé Vileta qui passait à bicyclette sur une route à proximité du village, rencontra une automobile, montée par plusieurs Allemands. Ceux-ci se mirent à tirer sur lui sans raison. Il sauta alors à bas de sa machine et prit la fuite à travers champs, mais une balle l'arrêta dans sa course. Il est mort quelques heures après, laissant une veuve et deux enfants.

Le même jour, près de Méry, l'ennemi ouvrit le feu sur des pièces d'artillerie anglaise qui étaient en batterie au lieu-dit « le Bout de la ville », et un combat s'engagea entre des corps de cavalerie des deux armées. A ce moment, les Allemands envahirent la sucrerie, qui est située dans une dépendance de la commune. Ils se saisirent du directeur, de sa famille ainsi que de tout le personnel de l'usine, et pendant trois heures que dura l'engagement, les firent marcher parallèlement à eux, pour se protéger contre la fusillade qui les prenait de face. Parmi les vingt-cinq personnes qui furent si dangereusement exposées, se trouvaient des femmes et des enfants. Une ouvrière, Mme Jeanne, fut tuée, et le commandant Courtois reçut une balle qui lui traversa le bras gauche. A dix heures du soir, l'ennemi revint en force dans le village. Il en partit le lendemain, après avoir brûlé une maison, et avoir opéré un pillage général.

Le 2 septembre, il fit son entrée à Senlis, où il fut accueilli à coups de fusil par des troupes d'Afrique. Prétendant que c'étaient des civils qui avaient tiré sur lui, il mit le feu à deux quartiers de la ville. Cent cinq maisons furent brûlées de la manière suivante: les Allemands arrivaient en colonne dans les rues; au coup de siflet d'un officier, certains d'entre eux sortaient des rangs pour enfourcer les portes des habitations et les devantures des magasins; d'autres, venant ensuite, allumaient l'incendie avec des grenades et des fusées; enfin, des patrouilles qui les suivaient lançaient avec leurs fusils des projectiles incendiaires dans les immeubles où le feu ne prenait pas assez vite.

Tandis que nos soldats tiraient aux abords de la ville, les otages emmenés dans les rues par les Allemands, qui suivaient prudemment les trottoirs, étaient contraints à marcher au milieu de la chaussée. Le sieur Levasseur, la dame Dauchy et sa petite fille, âgée de cinq ans, les sieurs Pinchaux, Minoulet et Leymarie furent au nombre des otages qu'on exposa ainsi à la mort. Près de l'hôpital, Levasseur fut tué. Bientôt Leymarie tomba à son tour, mortellement frappé. En le transportant au pied d'un mur, Minoulet fut atteint d'une balle au genou. Un officier s'approcha de lui, demanda qu'il lui fit voir sa blessure, et soudain, lui tire à bout portant un coup de revolver dans l'épaule. Au même endroit, un témoin vit un autre officier en train de martyriser un soldat français blessé, en lui portant des coups de bâton au visage.

Pendant ce temps, plusieurs meurtres sont commis. Le sieur Simon est traîné hors de chez lui et tué d'un coup de fusil au côté. A deux heures, des Allemands enfoncent la porte de la maison du sieur Mégret. Celui-ci s'avance, promet de leur donner tout ce qu'ils demanderont et leur apporte dix bouteilles de vin. Il est assassiné d'un coup de feu en pleine poitrine. Les sieurs Ramu, Vilcoq, Chambellant et Gaudet, poussés par la curiosité, sont allés regarder l'incendie du magasin à fourrages, auquel les troupes françaises ont mis le feu en se retirant. Des soldats ennemis tirent sur eux à plusieurs reprises. Ramu est blessé, Gaudet est tué raide, Chambellant reçoit deux balles, l'une à la main droite, l'autre au dessous de l'aïne, et il en meurt au bout de huit jours. Les sieurs Simon, Ecker, Chery, Leblond, Rigaud, Louis et Momus sont également tués dans Senlis.

Le village de Brin-sur-Seille a été presque entièrement détruit par le feu, allumé avec des cartouches et des rondelles fusantes. Enfin, la femme d'un mobilisé de Raucourt, la dame X., nous a déclaré qu'elle avait été violée chez elle, en présence de son petit garçon, âgé de trois ans et demi, par un soldat qui lui avait mis la pointe de sa baïonnette sur la poitrine, pour vaincre la résistance qu'elle lui opposait.

OISE

Dans le département de l'Oise, nous avons relevé les faits suivants:

Quand les Allemands pénétrèrent, le 31 août, dans le village de Monchy-Humières, un groupe d'une quinzaine de personnes se tenait dans la rue et les regardaient arriver. Aucun acte de provocation ne fut tenté à l'égard de l'envahisseur, mais un officier crut entendre quelqu'un prononcer le mot « Prussien ». Aussitôt, il fit sortir trois dragons de la colonne et leur ordonna de tirer. Le jeune Gaston Dupuis fut tué, le sieur Grandval fut l'épaule droite traversée par une balle, et une

(1) Voir les n° 53, 64, 65 et 66.

pléine laine, sous les yeux des officiers. Les bijoutiers, notamment, ont été dévalisés.

Dans une maison où logait un général commandant avec une douzaine d'officiers d'état-major, des vols importants de bijoux et de lingots ont été commis. Presque tous les coffres de trésor y ont été éventrés.

C'est le 3 du même mois, à Baron, qu'un artiste de grand talent, le compositeur Albéric Magard, tiré deux coups de revolver sur une dame qui venait envahir sa propriété. Un soldat fut tué et un autre blessé. Les Allemands qui, dans l'acte d'endroits, étaient livrés sans motif aux pires cruautés, se contentèrent de brûler la villa de leur agresseur. Celui-ci se suicida pour ne pas tomber entre leurs mains. La commune, néanmoins, fut pillée. M. Robert, notaire, volé de ses bijoux de son lingot et de 1,71 bouteilles de vin, fut contraint d'ouvrir son coffre et de laisser un officier s'emparer de 40 francs que ce meuble contenait. Dans la soirée, il vit un autre officier qui portait aux doigts neufs bagues d'or et dont les bras étaient ornés de six bracelets. Deux soldats lui racontent et d'ailleurs que quand ils l'apportaient à leurs chefs un bijou quelconque, ils recevaient une prime de 1 franc.

Dans cette commune, Mme X..., jeune femme des plus honorables, fut violée successivement par deux soldats, en l'absence de son mari, qui est mobilisé. L'un de ces deux hommes dévalisa une armoire, pendant que son camarade, après lui, consommait son attentat.

A Villers-Saint-Frambourg, la femme X... fut violée par un soldat qui s'était introduit chez elle. Après l'attentat, elle se réfugia chez des voisins. La précaution était utile, car de nombreux cambrioles de l'agresseur firent l'ruption dans la maison, et furieux de n'y pas rencontrer la victime qu'ils cherchaient brisèrent les vitres et s'emparèrent des poules, des lapins et du porc qu'ils trouvèrent dans les dépendances de l'habitation.

Le 3 septembre, à Creil, sous la direction d'un capitaine qui avait voulu contraindre les sieurs Villiot et Demonts à lui indiquer les demeures des plus riches propriétaires, les Allemands se répandirent dans les maisons, en brisant portes et fenêtres et s'y livrèrent au pillage, avec la complicité de leurs chefs, auxquels ils venaient à chaque instant monter les bijoux dont ils étaient prévenus. Demonts et Guillet furent ensuite conduits dans la cage à canapé, où ils furent déshabillés et emmenés dans la rue par un officier.

Les trois mêmes soldats, en passant à Noyard-le-Franc, mirent le feu à sept maisons, avec des torches qu'ils avaient prises dans leur voiture. Quelques heures avant leur arrivée à Mesnil-sur-Bulles, une patrouille de Marquéglise, dans le but de répondre à l'appel de leur classe, rencontrèrent en chemin deux sujets belges, se rendant à Jemmapes. Ils démeuraient. Ceux-ci leur ayant offert des places dans leur voiture, les quatre hommes firent route ensemble, jusqu'au village de Ressons, où ils furent arrêtés par une troupe allemande. Attaqués, puis conduits jusque sur le territoire de Marquéglise, ils comparurent devant un officier supérieur qui les interrogea. En apprenant que deux d'entre eux étaient originaires de la Belgique, cet officier déclara que les Belges étaient « de sales gens », puis, sans autre explication, saisissant son revolver, il fit feu successivement sur chacun des prisonniers. Les deux Belges et le jeune Gabet, atteints à la tête, furent tués. Quant à Charlet, blessé à la nuque et à l'épaule droite, il feignit d'être tué et put, après le départ de l'assassin, se trainer à quelque distance. Avant d'être transporté à Compiègne, où il est mort le lendemain, le malheureux a fait à l'abbé Boulet, curé de Marquéglise, le récit du terrible attentat dont ses compagnons et lui-même avaient été victimes.

AISNE

Dans les communes du département de l'Aisne que nous avons pu visiter, nous avons relevé surtout des actes de pillage et de nombreux attentats contre les femmes.

A Connigis, le 8 septembre, vers neuf heures du soir, la dame X... fut l'objet de violences graves, de la part de deux Allemands qui s'étaient rendus dans la maison de ses beaux-parents où elle habitait, en l'absence de son mari, parti pour l'armée. L'un d'eux garda le sieur X... père, devant la porte, tandis que l'autre se livrait sur la jeune femme, après l'avoir menacée de son fusil, à des actes d'une obscénité révoltante, en présence de la belle-mère. Ce dernier, son crime accompli, alla remplacer auprès de X... son camarade qui, à son tour, outragea la victime.

A Brumetz, où l'occupation a duré du 2 au 10, le village a été pillé. Une maison, ainsi que le château de M. de Maleysse, capitaine à l'état-major du 6^e corps d'armée français, ont été incendiés.

A Chirry, le château de Varolles a été brûlé avec des torches et du pétrole. Le feu a été mis également au château de Sparre, après un pillage complet de l'édifice, où des tableaux ont été enlevés de leurs cadres, et où les tapisseries ont été lacérées à coups de sabre.

(suite)

LE TABLEAU D'HONNEUR

CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMEE

Les Braves, dont les noms suivent, ont été cités à l'Ordre de l'Armée :

4^e Corps d'Armée.

Soldat MOUILLAN, 313^e d'infanterie : a reçu une blessure profonde au niveau de l'épaule, le 30 octobre, au soir, à l'attaque d'un village, et a continué à faire le coup de feu dans des conditions qui témoignent d'une grande bravoure et d'une réelle énergie. N'est venu se faire panser que le lendemain soir, ayant, outre sa première blessure, une dent cassée par une autre balle, sa plaque d'identité trouvée par un deuxième projectile et le bras éraflé par un troisième.

Soldat RENAULT, 317^e d'infanterie : a fait preuve du plus grand courage en emportant, sous une grêle de balles et de projectiles, son lieutenant grièvement blessé.

Lieutenant ALLAIN, 315^e d'infanterie : a fait preuve d'énergie et d'autorité sur ses hommes pendant l'occupation défensive d'un secteur, en repoussant les contre-attaques réitérées de l'ennemi. Blessé d'un éclat d'obus à la joue, a encouragé ses hommes par son attitude énergique, ne quittant son poste que lorsqu'il fut traîné par ses forces.

Médecin aide-major REVERDY, 315^e d'infanterie : assure son service au poste de secours avec une intelligence et un dévouement remarquables. Dirige ses brancardiers et ses infirmiers en obtenant d'eux le plus grand rendement. A pénétré dans un village le 20 octobre, avec son bataillon, et y est resté sous un feu intense pendant deux jours et deux nuits, prodiguant ses services à tous.

Médecin auxiliaire POTY, 317^e d'infanterie : après l'évacuation d'un village par nos troupes n'a pas hésité à rester dans l'hospice avec de nombreux blessés pour leur donner ses soins. S'est fait remarquer au cours de plusieurs combats par son énergie dans la conduite sous un groupe de brancardiers divisionnaires et de brancardiers de corps.

Adjudant LANDAIS, 317^e d'infanterie : par son sang-froid et son courage, a entretenue le moral des hommes de la section de mitrailleuses, et a assuré la continuation de la défense de la tranchée par le soutien d'infanterie, les 30 et 31 octobre, 1^{er} et 2 novembre.

Adjudant NEZ, 315^e d'infanterie : a montré la plus grande énergie pendant l'attaque d'un village, le 30 octobre. Durant l'occupation de cette localité, a ramené plusieurs fois au feu ses hommes dispersés. Blessé le 31 d'une balle au bras, est allé se faire panser, et est rentré le soir même pour prendre le commandement de la section, continuant ainsi à assurer son service pendant deux jours, jusqu'à la relève.

Maréchal des logis FALLERY, éclairieur au 4^e d'artillerie : rempli les fonctions d'éclairieur depuis le début de la campagne avec le plus grand allant et la plus intelligente initiative. A contribué à diverses reprises à la réussite de tirs efficaces, en établissant la liaison entre sa batterie et la première ligne d'infanterie, sous un feu violent d'artillerie et de mousqueterie. A l'attaque d'un village, a encore fourni de précieuses indications sur l'ennemi de la première ligne de feu. A pris ensuite un fusil et a chargé avec l'infanterie.

Maréchal des logis DANTON, 4^e d'artillerie : depuis le début de la campagne, fait preuve d'intelligence et de courage dans l'emploi d'éclairage d'objectif. S'est porté en avant, dans un combat, pour assurer la sécurité des batteries sous un feu violent d'artillerie ; même attitude courageuse et décidée dans plusieurs autres combats, et notamment dans une affaire où, au moment de l'assaut, il a pris un fusil et charge avec l'infanterie.

Sergent PAUVERT, 315^e d'infanterie : a fait preuve d'énergie et d'abnégation à l'attaque d'un village, le 30 octobre, entraînant ainsi

ses hommes par son exemple, à courte distance des mitrailleuses ennemis. A été blessé grièvement pendant cet assaut.

Sergent MORHANGE, 315^e d'infanterie : pendant l'occupation défensive d'un village, a fait preuve des plus belles qualités militaires en maintenant ses hommes sous un feu violent d'artillerie. Son lieutenant étant blessé, a pris le commandement de la tranchée, et a continué à faire preuve d'une rare énergie en forçant la volonté des hommes dans son secteur.

Sergent COEDIN, 315^e d'infanterie : s'est distingué tout particulièrement à l'attaque d'un village, le 30 octobre, en entraînant ses hommes à l'assaut et en faisant 10 prisonniers. A contribué à la conservation de la position, en maintenant sa ligne à force d'entrain et d'énergie, et en s'exposant avec témérité pour encourager ses hommes. A fait preuve d'un grand courage, se proposant toujours le premier pour partir en patrouille vers les lignes ennemis pendant trois jours et trois nuits.

Sergent MALEPERT, 315^e d'infanterie : a fait preuve d'énergie et d'abnégation à l'attaque d'un village, le 30 octobre, entraînant ses hommes par son exemple à courte distance de l'ennemi. A été tué pendant cet assaut.

Sergent MELOTTE, 315^e d'infanterie : a fait preuve d'énergie et d'abnégation à l'attaque d'un village, le 30 octobre, entraînant ses hommes par son exemple à courte distance de l'ennemi. A été tué pendant cet assaut.

Sergent CHALIGNE, 117^e d'infanterie : sous les ordres d'un sous-officier qui recevait comme mission de maintenir cette coûte que coûtait l'ennemi placé dans un petit bois d'où l'on craignait une contre-attaque, est arrivé à environ 100 mètres du bois occupé par l'ennemi, s'y est maintenu pendant deux jours et deux nuits dans l'emplacement initial indiqué, malgré un feu violent d'artillerie et de mousqueterie.

Sergent ROGER, section de mitrailleuses, 317^e d'infanterie : le 2 novembre, ayant eu son chef de pièce tué et tous les servants blessés à ses côtés, a continué à exercer ses fonctions de tireur.

Sergent BOSSE, 117^e d'infanterie : sous les ordres d'un sous-officier qui recevait comme mission de maintenir cette coûte que coûtait l'ennemi placé dans un petit bois, d'où l'on craignait une contre-attaque, est arrivé à environ 100 mètres du bois occupé par l'ennemi, s'y est maintenu deux jours et deux nuits dans l'emplacement initial indiqué, malgré un feu violent d'artillerie et de mousqueterie.

Soldat THEBAUDIN, section de mitrailleuses du 317^e d'infanterie : grande énergie au cours des différents engagements de la section de mitrailleuses, en particulier lors de la défense d'un village, dans la nuit du 30 au 31 octobre. A assuré le ravitaillement en munitions de la section d'une façon continue. A rapporté un blessé sur ses épauilles, malgré les projectiles qui tombaient de tous côtés.

Soldat MONGENARD, 117^e d'infanterie : sous les ordres d'un sous-officier, qui recevait comme mission de maintenir cette coûte que coûtait l'ennemi placé dans un petit bois, d'où l'on craignait une contre-attaque, est arrivé à environ 100 mètres du bois occupé par l'ennemi, s'y est maintenu deux jours et deux nuits dans l'emplacement initial indiqué, malgré un feu violent d'artillerie et de mousqueterie.

Soldat DUCHAUD, 117^e d'infanterie : sous les ordres d'un sous-officier, qui recevait comme mission de maintenir cette coûte que coûtait l'ennemi placé dans un petit bois, d'où l'on craignait une contre-attaque, est arrivé à environ 100 mètres du bois occupé par l'ennemi, s'y est maintenu deux jours et deux nuits dans l'emplacement initial indiqué, malgré un feu violent d'artillerie et de mousqueterie.

Sergent CHATELAIN, 172^e d'infanterie : blessé sérieusement, alors qu'il était en reconnaissance, a rempli sa mission, sous une vive fusillade, en se faisant soutenir par deux soldats.

Sergent réserviste MAGNIEN, 171^e d'infanterie : à la suite d'un assaut infructueux, a rassemblé ses hommes sous le feu en se plaçant au : « Garde à vous », face à l'ennemi, et en commandant : « Sur moi, alignement ! ». Est allé, après le combat, chercher des blessés jusque sous les tranchées ennemis.

Chef de bataillon MAIRE, 171^e d'infanterie : grièvement blessé en entraînant son bataillon à l'assaut des tranchées ennemis.

l'ennemi, s'y est maintenu deux jours et deux nuits dans l'emplacement initial indiqué, malgré un feu violent d'artillerie et de mousqueterie.

5^e Corps d'Armée.

Sous-lieutenant COUTANT, 8^e hussards : le 2 septembre, au cours d'une reconnaissance, a attaqué avec la plus grande vigueur une patrouille de cavalerie ennemie, et chargé des cavaliers à pied; a eu son cheval tué sous lui, et a été lui-même blessé à la jambe d'un coup de feu.

Sous-lieutenant VERDIER, 8^e hussards : le 12 octobre, a été grièvement blessé d'un coup de feu à l'épaule dans une reconnaissance qu'il dirigeait, en se portant très courageusement seul en avant, pour reconnaître les tranchées ennemis.

Cavalières BARTOLI et POITREY, 8^e hussards : ont, au cours d'une reconnaissance effectuée le 27 septembre, mis pied à terre, et permis au sous-officier qui la commandait, et dont le cheval venait d'être tué, d'échapper aux uhlans qui le menaçaient en maintenant ceux-ci à distance à coups de carabine.

Chef d'escadron LATOUR, 3^e d'artillerie lourde : a donné des preuves d'énergie, de sang-froid et de valeur professionnelle peu communes pendant les combats livrés du 27 août au 4 septembre par la 11^e division.

A continué à se distinguer pendant les journées des 6, 7 et 8 septembre, maintenant son groupe en position sous un feu violent d'artillerie et a été tué le 9 septembre à son poste de commandement.

6^e Corps d'Armée.

Colonel DURAND DE MAREUIL, 4^e dragons : belle conduite au feu. Blessé à la tête de son régiment le 24 août, évacué, est retourné au front à peine guéri.

7^e Corps d'Armée.

Capitaine VINCENS, 152^e d'infanterie : a fait preuve d'une grande bravoure et d'une ténacité remarquables en maintes circonstances.

Le 21 septembre, a pris le commandement de son bataillon, dont le chef venait d'être tué, et a enlevé une position. S'y est maintenu les trois jours suivants avec une indomptable énergie, sous un bombardement interrompu.

Capitaine PIEBOURG, 133^e d'infanterie : très belle conduite au feu. Blessé deux fois.

Adjudant-chef HURTAULT, 152^e d'infanterie : fait preuve de brillantes qualités d'énergie, d'entrain et de courage ; a brillamment entraîné sa section à l'assaut, le 20 septembre, et l'a maintenue sur la position conquise.

Adjudant-chef GRELOT, 171^e d'infanterie : arrivé le premier à la tranchée allemande, le 1^{er} octobre, s'est encore distingué au cours de l'affaire du 2, et s'est maintenu dans la tranchée conquise, ne cessant d'exalter le courage de ses hommes.

Sergent PERONIAT et GESCHWIND, 10^e d'infanterie : très belle conduite au feu au cours d'une reconnaissance.

Soldat GENELOT, 10^e d'infanterie : très grièvement blessé au cours d'une patrouille, a montré une grande énergie, en ne voulant pas que d'autres camarades s'exposent pour le ramasser.

3^e BATAILLON DU 66^e RÉG. D'INFANTERIE : pour la vigueur dont il a fait preuve le 7 novembre en contre-attaquant victorieusement des forces allemandes d'un effectif très supérieur.

10^e Corps d'Armée.

Lieutenant de réserve LE CORNEC, 2^e d'artillerie : comme agent de liaison auprès du colonel, s'est distingué à maintes reprises en portant des ordres à travers balles et obus.

A été très grièvement blessé le 29 octobre.

Chef de bataillon MAIRE, 171^e d'infanterie : grièvement blessé en entraînant son bataillon à l'assaut des tranchées ennemis.

Sous-lieutenant BERTRAND, 1^e d'artillerie : a fait preuve d'une très grande hardiesse en exécuta sous le feu des tranchées ennemis, une reconnaissance qui l'a amené à quelques mètres de ce tranchée. A été tué au cours de cette reconnaissance.

N° 67.

Supplément au Bulletin des Armées de la République.

CITATIONS

(Suite.)

Capitaines CAZAUX et NICOLAS, sous-lieutenant de RIVOIRE ; adjudants CHAPUIS, THOMAS, JAMES ; sergeant BOULIER, du 171^e d'infanterie ; cap taine BONDIVIER ; sous-lieutenant MASSE ; adjudant-chef PAULIN ; adjudant TISSERANT ; sergeant DOUMAUX, du 172^e d'infanterie : frappés en entraînant bravement leur troupe à l'assaut.

Sous-lieutenant PLAGNOL, 171^e d'infanterie : a fait preuve d'entrain et de bravoure. A atteint les tranchées ennemis avec une poignée d'hommes. En a chassé l'ennemi en tuant deux Allemands à coups de revolver.

Lieutens DE BEAUSIRE DE SYSEL et PIERS N., 172^e d'infanterie ; Adjudant RICHARD, 171^e d'infanterie ; 2^e lat TRAVESIER, 172^e d'infanterie : belle conduite au feu.

Chef de bataillon CHAUVIN, 13^e d'infanterie ; capitaine LECOQ, 15^e d'infanterie ; sergeant DIOT, 29^e d'infanterie ; sergeant BUGNET, 22^e d'infanterie ; caporal DIVIVIER, 13^e d'infanterie ; soldat GOJON, 29^e d'infanterie : belle conduite au feu.

finllement en possession du point qu'il était chargé de défendre.

Sergent JOMINI, 11^e d'infanterie coloniale : disparu le 27 septembre 1914, a été retrouvé plusieurs jours après, non loin des tranchées allemandes, mort, ainsi que tous les hommes de son détachement, face à l'ennemi, baillonné en main. Autour du corps de chacun de nos soldats gisent deux ou trois Allemands tués ; autour du corps du sergent se trouvaient six cadavres.

11^e Corps d'Armée.

Médecin principal GALLAND, 22^e division : a fait preuve dans ses importantes fonctions d'un engagement, d'une activité et d'une abnégation absolue. Constantement sur pied de jour comme de nuit, n'a cessé, en toutes circonstances, d'assurer le fonctionnement de son service. A trouvé la mort, le 9 novembre, en faisant une tournée des postes de secours.

Sergent C. IET, 62^e d'infanterie : s'est montré très brave au feu en toutes circonstances. Avait demandé à faire partie du groupe de volo taires pour les missions spéciales et difficiles. Dans la journée du 7 novembre, s'est offert spontanément pour faire une patrouille, ignorait pas le danger d'une mission aussi périlleuse. Découvert en cours de cheminement, n'a pas hésité à se porter en avant jusqu'à ce que deux balles l'atteignent dans son cœur et l'anéantissent.

Caporal CARAU, 19^e d'infanterie : lors d'une attaque de nuit, blessé grièvement au bras droit, n'en a pas moins continué à sonner la charge, monté sur le parapet de sa tranchée. **Canonier ROJSSEAU**, 28^e d'artillerie : grièvement blessé par un obus qui avait éclaté près de lui, tuant deux de ses camarades et en blessant un autre, a demandé au maréchal des logis avec lequel il se trouvait : « Etes-vous blessé ? » et sur la réponse négative de ce dernier, a ajouté : « Moi, j'ai mon compte, mais c'est pour la France. »

12^e Corps d'Armée.

Capitaine VALLIEND, 108^e d'infanterie : le 30 octobre a, par deux fois, entraîné avec son habileté bravoure, son bataillon à l'attaque d'un village, sous un feu violent de mousquetes, d'artillerie et de mitrailleuses, et a pénétré dans ce village à la tête de sa troupe, qui a pris à l'ennemi deux canons, une mitrailleuse et plusieurs prisonniers. Grièvement blessé le 2 novembre pendant le bombardement du village, a succombé le 4 à ses blessures.

Capitaine VIARIS, 34^e d'artillerie : chargé d'appui avec son groupe l'attaque d'infanterie faite le 30 octobre sur un village, a rempli sa mission avec autant d'intelligence que de vigueur, et a ainsi grandement contribué à l'enlèvement de la position.

Capitaine de réserve PARSALE, 250^e d'infanterie : le 1^{er} octobre, depuis qu'il est à la tête d'un bataillon, de faire preuve de réelles qualités de chef. S'est particulièrement distingué les 29 et 30 octobre en entraînant vigoureusement son bataillon à l'attaque des tranchées allemandes, à l'enlèvement de la position.

Capitaine de réserve QUINCHEZ, 34^e d'artillerie : a montré une remarquable énergie en se rendant cinq fois dans un village, pendant le bombardement

Soldat réserviste COCU, 250^e d'infanterie : sous une pluie de mitraille, a emporté en arrière de la ligne de feu son commandant de compagnie qui venait d'être blessé de plusieurs balles. A été blessé lui-même ultérieurement.

Soldat réserviste TESSIER, 307^e d'infanterie : le 3 novembre, malgré le bombardement très violent dont un village était l'objet, a fait preuve du plus grand courage, en portant plusieurs heures, les ordres du chef de bataillon aux endroits les plus périlleux.

Soldat réserviste BARFEILLE, brancardier au 263^e d'infanterie : apprenant qu'un officier de son régiment venait d'être blessé, n'hésite pas à se rendre, sous un feu intense, auprès de cet officier pour le relever. Seul épargné par l'obus qui tue ou blesse l'officier et les trois autres brancardiers, ramène en arrière un des blessés qui peut encore marcher, et revient immédiatement sur le terrain avec trois autres brancardiers pour relever les autres.

Soldat réserviste FRUGIER, brancardier au 263^e d'infanterie : apprenant qu'un officier de son régiment venait d'être blessé dans une tranchée, n'hésite pas à se rendre, sous un feu intense, avec trois camarades, auprès du chef officier pour le relever et trouva la mort en accomplissant son devoir.

Soldats réservistes LAMOULINE et BION, brancardiers au 263^e d'infanterie : apprenant qu'un officier de leur régiment venait d'être blessé dans une tranchée, n'hésitent pas à se rendre, sous un feu intense, avec trois camarades, auprès du chef officier pour le relever et trouva la mort en accomplissant leur devoir.

Sergent PERROCHEAU, 263^e d'infanterie : a conduit une patrouille du groupe franc jusqu'à une première tranchée allemande, en a chassé un petit poste qui l'occupait et est resté au contact de l'ennemi pendant plusieurs heures. A fait subir à l'ennemi des pertes importantes par son feu.

13^e Corps d'Armée.

Maréchal des logis JAMES, 14^e dragons : belle conduite au feu.

14^e Corps d'Armée.

Colonel RABIER, commandant la 55^e brigade d'infanterie : a dirigé avec la plus grande énergie le 24 septembre, l'attaque d'une position. Est mort glorieusement à la tête de sa brigade.

Lieutenant-colonel ARBEY, 99^e d'infanterie : a toujours fait preuve d'un courage au-dessus de tout éloge en conduisant son régiment au feu. Le 25 septembre est tombé glorieusement à la tête de son régiment en le menant à l'assaut.

Captaine DEVENNE, 14^e bataillon de chasseurs : a vaillamment conduit au feu, les 1^{er} et 2 novembre une compagnie à laquelle il a donné, en toutes circonstances, les plus beaux exemples d'énergie et de dévouement. Après avoir repris les tranchées occupées par l'ennemi, a vigoureusement repoussé, à la baïonnette, une importante contre-attaque allemande malgré la mort de trois de ses chefs de section. A fait éprouver à l'ennemi des pertes très sérieuses.

Lieutenant DUBOIS, 30^e d'infanterie : a fait preuve, dans la nuit du 30 au 31 octobre, de la plus grande énergie et du plus grand sang-froid ; a su maintenir ses hommes dans leurs tranchées, malgré une attaque débordante, et repoussé avec sa seule compagnie des forces très supérieures. S'était déjà signalé par sa belle conduite.

Lieutenant de réserve HUGON, 4^e génie : s'est signalé d'une façon toute particulière dans le combat du 31 octobre, au cours duquel il fut chargé de faire sauter des maisons occupées par l'ennemi.

Sous-lieutenant MIZOULE, 14^e bataillon de chasseurs : le 1^{er} novembre, a vaillamment conduit son peloton à la baïonnette, et a repoussé brillamment une contre-attaque. A été blessé (les deux jambes traversées par une balle), et a refusé d'interrompre son service, prenant part à toutes les marches et opérations.

Adjudant-chef JOUCLA, adjudants LONG et PELOUX, 14^e bataillon de chasseurs : sont tombés glorieusement à la tête de leur section qu'ils entraînaient à l'attaque des tranchées ennemis, le 1^{er} novembre.

Adjudant BARDIN et soldat PETEZ, 30^e d'infanterie : le 3 novembre, sont allés reconnaître une tranchée allemande occupée la veille par les Allemands, en ont trouvé trois non blessés, les ont mis en joue et les ont fait prisonniers.

Sergent ROUX, 75^e d'infanterie : blessé à la tête de sa section, pendant une violente attaque de l'infanterie ennemie, le 31 octobre, a tenu à conserver son commandement et a fait preuve de la plus grande énergie.

Sous-lieutenant BOUNOT, 52^e d'infanterie : a montré un esprit de décision, une audace et un sang-froid remarquables. A été tué en défendant une ferme.

Adjudant-chef LEMAIRE, 52^e d'infanterie : se trouvant dans une situation particulièrement dangereuse et difficile, en raison de la prise par l'ennemi d'une tranchée voisine de la sienne, a su maintenir ses hommes au feu, et a infligé à l'ennemi des pertes considérables, contribuant ainsi à la réoccupation de cette tranchée.

Adjudant VERNET, 52^e d'infanterie : a été tué à la tête de sa section au moment où, volontairement arrêté à l'endroit le plus dangereux, il encourageait ses hommes et leur montrait le chemin à suivre.

Sergent-major RISSON, 52^e d'infanterie : ses officiers ayant été tués ou blessés, a pris le commandement de la compagnie et a entraîné avec intrépidité un peloton dans une charge à la baïonnette ; a réussi à repousser l'ennemi qui a subi de ce fait des pertes énormes à l'arme blanche.

Sergent ESTOUBE, 52^e d'infanterie : venu du 11^e territorial comme volontaire. A entraîné résolument sa demi-section à l'attaque d'une tranchée occupée par l'ennemi et a, par son élan, réussi à en chasser les occupants ; s'y est maintenu pendant toute l'action, bien que l'ennemi eût dessiné un mouvement débordant.

Captaine TOURNAFOL, 52^e d'infanterie : a fait preuve de la plus grande audace et du plus grand courage, se chargeant toujours d'attaquer une maison fortifiée. Ayant eu le bras fracassé par un coup de feu tiré à bout portant, est revenu seul dans nos lignes en disant : « Ça m'est égal, jeai tué au moins quatre. »

Lieutenant GAUBERT, 5^e d'artillerie lourde : belle conduite au feu.

Captaine MAZEU, 6^e d'artillerie : a réussi, le 30 octobre, lors de l'attaque d'un village, à mettre hors de cause trois mitrailleuses ennemis bien abritées qui empêchaient nos troupes de progresser, et s'est distingué le lendemain en intervenant avec beaucoup d'aplomb contre une attaque ennemie.

Captaine MATHIS, état-major de la 27^e division : a montré depuis le début de la campagne une grande bravoure et un grand sang-froid, accomplissant toujours son devoir dans des circonstances souvent périlleuses. Le 31 octobre, renversé par le souffle d'un projectile, s'est relevé confusionné et a continué sa mission. A été, un instant après, grièvement blessé au poste de commandement du général commandant la 53^e brigade.

Soldats DUCHAMP et GOYARD, 52^e d'infanterie : étant dans la tranchée, et voyant tous leurs camarades tués, ont résisté quand même et ont succombé au moment où l'ennemi entraînait dans la tranchée.

Soldat CHABRIER, 52^e d'infanterie : venu comme volontaire du 41^e territorial. S'est fait remarquer par son courage à l'attaque d'une tranchée : a résolument marché en avant, en chassant les occupants. A été tué en se portant en avant et est tombé à 20 mètres d'une mitrailleuse allemande.

Soldat FAVIER, 52^e d'infanterie : est resté une partie de la nuit embusqué sous une toiture, causant par son feu bien dirigé de grandes pertes à l'ennemi : a eu deux fusils brisés dans ses mains par les balles allemandes.

Brigadier PERRIN, 2^e dragons : démonté par le feu de deux fantassins ennemis, les a abattus à coups de carabine, sauvent ainsi le corps d'un camarade tué à ses côtés. Obligé de se replier, est revenu avec deux cavaliers prendre le corps du camarade tué. N'a rien laissé aux mains de l'ennemi.

Sous-lieutenant PORTANERY, 52^e d'infanterie : venu du 11^e territorial comme volontaire, a été tué à la tête de ses hommes, alors qu'il venait de repousser une violente attaque de l'ennemi.

Sous-lieutenant HUGUIER, 52^e d'infanterie : a montré une bravoure et un sang-froid admirables dans le commandement de sa section, dirigeant et rectifiant le tir de ses hommes. A été tué, le fusil à la main, à la défense d'une position.

Sous-lieutenant de réserve TOUZET, 52^e d'infanterie : a montré la plus grande bravoure en différents combats, au cours desquels il a été blessé à la tête de sa section.

Sous-lieutenant de réserve ROUX, 52^e d'infanterie : a été tué à la tête de ses hommes en les entraînant vigoureusement à l'attaque sous un feu des plus violents.

Sous-lieutenant BOUNOT, 52^e d'infanterie : a montré un esprit de décision, une audace et un sang-froid remarquables. A été tué en se portant en avant pour relever un blessé qui venait de tomber devant lui.

13^e Corps d'Armée.

Sous-lieutenant BALDACCI, 163^e d'infanterie : à l'attaque d'un bois, s'est lancé à l'assaut le premier de son bataillon, entraînant toute sa compagnie. Est tombé mortellement frappé, n'étant plus qu'à 50 mètres de l'ennemi.

Sous-lieutenant de réserve TERRASSE, 163^e d'infanterie : très brillante attitude devant un bois. A été tué en se portant en avant pour relever un blessé qui venait de tomber devant lui.

18^e Corps d'Armée.

Lieutenant DE NOAILLES, 15^e dragons : a réussi, le 26 septembre, au cours d'une reconnaissance, à maintenir à distance, en combattant à pied, avec ses cavaliers, les fantassins allemands, et à ramener au bout d'une heure d'attente sous le feu, un camarade grièvement blessé.

Lieutenant FOURETIER, 15^e dragons : a fait preuve le 2 octobre, du plus grand courage et d'un sang-froid remarquables. A coopéré avec sa section de mitrailleuses à la défense d'un village, et réussit à faire emporter à bras, le matériel de sa section, sous le feu, tous les chevaux ayant été tués ou blessés.

18^e Corps d'Armée.

Lieutenant-colonel DUCHENE, 368^e d'infanterie : blessé mortellement d'une balle dans la tête, le 21 septembre, a fait preuve d'abnégation et du plus grand courage, ne cessant d'encourager ses hommes à tenir ferme sur leurs positions.

Sergent-major MAZELIN et sergeant GAFORY, 36^e d'infanterie : belle conduite au feu.

premier de sa section à proximité d'une tranchée ennemie en criant : « Haut les mains, vous êtes prisonniers. » A été tué aussitôt.

Adjudant de réserve ORTOLE, 69^e d'infanterie : s'est élancé à la tête de sa section, à la baïonnette, sur des tranchées allemandes fortement occupées et est tombé à bout de souffle à proximité de leurs défenses accessoires.

Lieutenant RIBART, 142^e d'infanterie : a entraîné sa compagnie dans une contre-attaque à la baïonnette (combat du 9 novembre), et a reconquis une tranchée abandonnée. Blessé à la tête.

Lieutenant PETIN, groupe cycliste de la 7^e C. au combat du 22 octobre, a entraîné son peloton à l'attaque d'un village et revient à peine guéri et n'a cessé de donner les plus belles preuves de courage et d'énergie.

Lieutenant RIBART, 142^e d'infanterie : a entraîné sa compagnie dans une contre-attaque à la baïonnette (combat du 9 novembre), et a reconquis une tranchée abandonnée. Blessé à la tête.

Captaine MARICOURT, 79^e territorial d'infanterie : entraînant en avant sa compagnie au combat du 27 octobre, a été blessé grièvement d'une balle à la jambe.

Lieutenant LION, 79^e territorial d'infanterie : a été blessé grièvement aux deux jambes et au corps en portant en avant, sous un feu violent, sa section au combat du 22 octobre.

Lieutenant SCHILTZ, 79^e territorial d'infanterie : blessé grièvement, cuisse broyée, en entraînant sa section, sous un feu violent, au combat du 22 octobre.

Lieutenant ANASTASE, 79^e territorial d'infanterie : blessé grièvement le 11 novembre en commandant sa section de mitrailleuses et en courrant, au péril de sa vie, la retraite d'un bataillon du régiment.

Lieutenant BERTHELOT, 74^e territorial d'infanterie : conduisant sa compagnie à l'attaque, a fait preuve de la plus grande bravoure. A reçu trois blessures à la tête de ses troupes, le 10 novembre.

Captaine LE GOAZIOU, 73^e territorial d'infanterie : blessé à la tête de sa compagnie, dans la tranchée, le 10 novembre, a conservé malgré cela, le commandement et a repoussé l'attaque ennemie.

Sous-lieutenant BAILLET, 80^e territorial d'infanterie : blessé dans le combat du 10 novembre, n'a cessé de donner à sa troupe l'exemple de l'énergie et du courage, et a pu ainsi maintenir tout son monde en ligne.

Sous-lieutenant PERRET, 80^e territorial d'infanterie : a fait preuve d'une magnifique énergie et des plus belles qualités militaires pendant les journées des 10 et 11 novembre, et n'a été ramené en arrière que grièvement blessé.

Captaine DE BILLEHENST D'ARGENTON, 80^e territorial d'infanterie : depuis la prise de service aux tranchées, le 24 octobre, n'a cessé d'être sur la brèche. A fait preuve de la plus grande énergie, se donnant tout entier avec le plus beau courage et tout son dévouement pour maintenir le régiment au feu.

Lieutenant DESMOULINS, 80^e territorial d'infanterie : a maintenu ses hommes devant l'ennemi avec le plus grand calme, donnant un superbe exemple de courage et de dévouement.

Chef de bataillon CAZENAUD, 70^e territorial d'infanterie : n'a cessé de rendre, depuis le premier jour de la mobilisation, les meilleurs services, tant comme adjoint au chef de corps que comme chef de bataillon. Blessé le 10 novembre dernier, au moment où il remettait le commandement des tranchées de première ligne à un autre bataillon, refuse non seulement d'être évacué, mais même de rester à l'ambulance. A regagné le régiment aussitôt sa blessure soignée.

Sous-lieutenant COUILLEAU, 25^e dragons : grièvement blessé, a refusé l'aide des hommes de son peloton qui tentaient de le relever, les obligeant à se mettre à l'abri.

Captaine RICOUR, 3^e dragons : blessé d'une balle à la tête à un combat de nuit, n'a consenti à se faire panser qu'une fois le combat terminé.

Lieutenant SILVE, 7^e dragons : blessé grièvement à la tête de son peloton, blessure entraînant la perte du bras droit.

Captaine DE LA MARCHE, 2^e dragons : grièvement blessé au combat du 2 novembre, après avoir conduit son escadron avec le plus grand sang-froid.

Sous-lieutenant DEZAUNAY, 22^e dragons : grièvement blessé le 29 octobre en conduisant son peloton à l'attaque.

Lieutenant DU BREIL PONTBRIAND DE MARZAN, 3^e cuirassiers : blessé grièvement au combat du 15 novembre, dans lequel il s'était particulièrement distingué.

Lieutenant IMBERT DE BALORRE, 12^e cuirassiers : grièvement blessé, s'est porté au secours d'un pote menacé par des forces supérieures, malgré le feu violent de l'ennemi.

Capitaine D'HUMIÈRES, 12^e cuirassiers : grièvement blessé, a maintenu son escadron dans les tranchées malgré le repli momentané des éléments voisins.

Lieutenant de LANGLE DE CARY, 24^e dragons : blessé, le 2 novembre, a continué à exercer le commandement de sa troupe avec le plus grand sang-froid.

Capitaine PEREZ, 22^e dragons : après avoir fait preuve d'une activité inlassable et de la plus belle intrepétidité depuis le début de la campagne, s'est maintenu pendant deux jours et deux nuits dans une maison déchiquetée par les obus, pour assurer une liaison. Blessé par un éclat d'obus, n'a pas accusé sa blessure pour continuer à assurer son service.

Médecin aide-major FRANCEZ, 1^{er} rég. de marche de chasseurs d'Afrique : bien que réformé, s'est engagé volontairement et s'est fait remarquer par sa bravoure et par son admirable dévouement pour les blessés qu'il a été chercher sur la ligne même du feu. Blessé par un éclat d'obus, a continué à prodiguer ses soins aux blessés jusqu'au jour où il a été évacué.

Capitaine SELMER, 3^e bataillon de tirailleurs sénégalais : n'a cessé de faire preuve des plus belles qualités de courage et d'énergie depuis le début de la campagne.

MÉDAILLE MILITAIRE

Sont décorés de la médaille militaire :

Sergent VARON, mitrailleur au 24^e d'infanterie : blessé de trois balles, a assuré, avec le concours d'un seul homme blessé, le tir de ses mitrailleuses. Ne s'est retiré que tourné et sur le point d'être entouré, après avoir pris la précaution d'emporter la culasse de ses mitrailleuses.

Adjudant ENE, 6^e d'infanterie : a été grièvement blessé le 26 octobre à un poste d'observation des tranchées à dû subir l'amputation d'un bras.

Soldat FOUSTAS, 29^e d'infanterie : engagé volontaire pour la durée de la guerre, à cinquante et un ans, a fait preuve d'un rare dévouement, de la plus grande énergie et d'une extrême bravoure. A donné un bel exemple de courage en supportant sans se plaindre pendant plus de six heures, dans les tranchées, les souffrances causées par une blessure grave qui a nécessité depuis l'amputation du bras gauche.

Tirailleur ALMAMIS, 1^{er} tirailleurs : faisant partie d'un groupe de six hommes, qui s'est accroché au terrain à moins de 100 mètres des tranchées allemandes, s'est distingué entre tous par sa vaillance et son énergie.

Tirailleur AOUA, 1^{er} tirailleurs : le 3 novembre, s'est porté en avant de la ligne pour relever son capitaine grièvement blessé. Blessé lui-même, a néanmoins trainé le corps de son chef jusqu'à un bois où il le mit à l'abri. Est allé ensuite se faire panser et est revenu sur la ligne de feu.

Tirailleur AGOUN, brancardier au 3^e tirailleurs : a fait, en premier ligne, une vingtaine de pansages aux blessés de diverses compagnies. Resté seul avec un blessé, a chargé ce blessé sur ses épaules pour le transporter à un poste de secours voisin.

Cavalier PAULAT, 15^e dragons : le 13 août, s'est distingué par son courage dans une charge menée par son peloton contre un parti de uhlans ennemis beaucoup plus nombreux et au cours de la charge a été renversé et blessé de 9 coups de lance.

Sergent réserviste GARANGER, 45^e d'infanterie : commandé en pleine nuit, le 25 août, pour porter un ordre, a été arrêté sur la route par des coups de feu. Blessé d'une balle à la cuisse, et se trouvant isolé, a eu le courage, quoique sérieusement atteint, de con-

tiner sa mission. A transmis l'ordre dont il était porteur et a rejoint le corps.

Caporal SIMONET, 7^e génie : bien que blessé grièvement au pied par un éclat d'obus, a pris le commandement de la demi-section, dont le chef venait d'être blessé, et a maintenu tous ses hommes à leur poste avec un rare sang-froid et une grande énergie. N'a accepté d'être évacué qu'à la fin de la journée.

Marechal des logis FRIXON, 50^e d'artillerie : a donné l'exemple du courage au feu en toutes occasions. Blessé le 1^{er} novembre 1914 par des éclats d'obus de gros calibre, qui lui ont emporté la main droite, et fait deux blessures graves au bras gauche, n'a exprimé qu'un regret, celui de ne plus pouvoir combattre.

Soldat LACHAUD, au 3^e d'infanterie coloniale : brillante conduite pendant toute la campagne, et notamment aux combats du 5 et du 6 septembre, où il a été grièvement blessé en assurant bravement une liaison sous un feu très violent. Amputé.

Caporal réserviste TIZEAU, 268^e d'infanterie : après avoir aidé à sauver son capitaine blessé, est revenu au feu immédiatement après, amenant un groupe de quatre-vingts hommes. Les a fait porter en avant à plusieurs reprises avec une énergie admirable. A ensuite exécuté à la nuit une patrouille, et rapporté des indications utiles.

Adjudant BEAUMONT, 271^e d'infanterie : le 31 octobre, s'est courageusement lancé hors de la tranchée à la tête de sa section, qu'il a entraîné sous un feu violent d'artillerie et de mitrailleuses. A reçu deux blessures, dont une grave à la poitrine.

Soldat LOIRIT, 3^e d'infanterie coloniale : grièvement blessé au bras le 26 septembre, est resté pendant quatre heures dans la tranchée, se servant de son bras valide pour tirer.

Soldat réserviste MARZA, 3^e d'infanterie coloniale : pour son entraînement et sa bravoure. A été grièvement blessé le 30 septembre.

Cavalier M'HARE BEJ EL HADJ KELIFAH, 4^e spahis : blessé et fait prisonnier avec les autres blessés de l'ambulance où il était soigné, s'est évadé à la faveur de la nuit et a rejoint son corps deux jours après.

Second maître LE DOUSSAL, 3^e groupe d'auto-canons : a fait preuve d'extraordinaires circonstances d'énergie et de courage, faisant avancer à courte portée de l'ennemi les auto-canons étant sous ses ordres, malgré un feu violent.

Sergent rengagé FAVRAUD, 307^e d'infanterie : faisant partie du groupe franc du régiment, s'est, à diverses reprises, signalé dans des patrouilles ou reconnaissances périlleuses, exécutées de jour ou de nuit. S'est, en particulier, distingué le 30 octobre, où il a été grièvement blessé.

Caporal réserviste ROUFFAUD, 307^e d'infanterie : son capitaine ayant été tué, son chef de section blessé et son sergent tué par un obus dans une tranchée de première ligne, a rallié les hommes, leur a donné l'exemple du calme et du sang-froid, et les a maintenus toute la journée à leur poste sous le feu violent de l'artillerie ennemie.

Sergent réserviste FOURNIER, 140^e d'infanterie : blessé sérieusement d'une balle au genou, a continué, en cachant sa blessure, à entraîner sa section sous un feu violent et est resté sans soins pendant plus de deux heures.

Chasseur GAULIARD, 62^e bataillon de chasseurs : s'est fait remarquer, depuis le début de la campagne, par son audace, son sang-froid, sa ponctualité à transmettre les ordres. Blessé grièvement au cours d'une mission, n'a voulu se laisser panser qu'après avoir porté les renseignements qu'il devait communiquer.

Sergent VUCHER, 4^e zouaves : chef de section depuis le début de la campagne, s'est montré chef énergique, entreprenant, plein d'entrain. Brillante conduite dans des missions particulières. A été blessé grièvement au combat du 31 octobre en entraînant sa section.

Sergent-fourrier GUEOJO, 2^e zouaves : chargé de porter un ordre, s'est acquitté de sa mission sous un feu violent d'infanterie et de mitrailleuses. Blessé pendant le trajet, a cependant rempli sa mission. A été blessé une seconde fois.

Adjudant LARTIGUE, pilote aviateur à l'escadrille B.L.S. : pilote hardi, expérimenté et sûr. A effectué de nombreuses reconnaissances en arrière, au-dessus des lignes ennemis, et sous leur feu.

Sergent PRUDHOMMEAUX, pilote aviateur à l'escadrille M.F. 16 : pilote très hardi, très sûr et très expérimenté. Rend depuis le début de la campagne de très précieux services, tant par les nombreuses reconnaissances qu'il effectue que par la précision qu'il obtient dans le lancement des projectiles, notamment des obus d'artillerie de 155 mètres.

Caporal réserviste BOIRIN, 2^e zouaves : belle altitude au feu. Grièvement blessé, a eu les deux yeux emportés par une balle.

Sergent rengagé HÜBERG, 3^e génie : n'a cessé de faire preuve de la plus grande bravoure. Grièvement blessé à la tête par l'explosion d'une grenade qui fit plusieurs victimes, est retourné après un simple pansement sur le lieu de l'accident, donnant par son attitude un bel exemple de sang-froid et d'énergie.

Adjudant-chef DELMAS, régiment de marche du 1^{er} zouaves : a enlevé vigoureusement sa section sous un feu meurtrier d'artillerie et d'infanterie. Blessé, a refusé d'abandonner son commandement, et a maintenu sa section jusqu'au soir, à 400 mètres de la position ennemie.

Cavalier BRAHIM BEN ABDALLAH, spahis auxiliaires algériens : le 25 septembre, n'a pas hésité à descendre de cheval sous un feu violent de mitrailleuses, pour donner sa monture à son lieutenant qui venait d'être démonté. Blessé, n'a songé à se faire soigner qu'avoir accompagné jusqu'au village voisin, en les soutenant, deux camarades grièvement atteints.

Adjudant-chef BONDU, 77^e d'infanterie : blessé très grièvement, le 28 octobre, au moment où sous un feu violent d'infanterie et d'artillerie, il se portait en avant à la tête d'une section de mitrailleuse.

Sergent GILARDEAU, 7^e d'infanterie : commandant une section de mitrailleuses, gravement blessé au genou dans la matinée du 2 novembre par un éclat d'obus, au fond de sa tranchée de mitrailleuses, a continué jusqu'à la nuit, à assurer le service de ses pièces.

Adjudant GUILLOU, 77^e d'infanterie : grièvement blessé au moment où il se portait en avant à la tête de sa section, s'est crié en tombant : « Mes amis, c'est pour la France, vive la France ! »

Caporal de réserve CANGY, 90^e d'infanterie : s'est offert pour reconnaître une tranchée allemande, a montré le plus grand courage en parcourant sous un feu des plus violents un espace découvert de 200 mètres, a rapporté dans les meilleures conditions d'enseignement que la tranchée était évacuée, ce qui a permis son occupation immédiate.

Adjudant AGOBERT, 90^e d'infanterie : blessé une première fois à continuer à donner des ordres à sa section, puis, blessé une deuxième fois grièvement, n'a exprimé lors de son transport au poste de secours que des idées de dévouement et de patriotisme.

Soldat NARROUFI, 90^e d'infanterie : étant en reconnaissance et ayant reçu deux blessures au bras, n'en a pas moins continué à remplir la mission dont il était chargé.

Soldat LEBRETON, 90^e d'infanterie : ayant vu tomber mort, à 50 mètres de la tranchée, un de ses camarades, agenouillé de liaison, qu'il supposait porteur d'un ordre important, s'est, malgré un feu violent et approché d'infanterie, porté jusqu'à lui et a rapporté l'ordre à son chef de bataillon.

Adjudant RYON, 125^e d'infanterie : a fait preuve, en toutes circonstances, depuis le début de la campagne, de qualités exceptionnelles de courage et d'initiative. Le 30 octobre, s'est porté de lui-même en position, l'obligeant à se retirer et lui a pris ses caisses de cartouches.

Caporal téléphoniste GAUDAUD, 125^e d'infanterie : chargé d'accompagner son chef d'équipe pour la pose d'un fil dans des conditions particulièrement dangereuses et ce dernier ayant été tué sous ses yeux, a pris la bobine de ses mains pour continuer la mission. A été grièvement blessé en l'accomplissant.

Le Gérant : G. CALMÈS.

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris 7^e.